Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **53 (1961)**

Heft 12

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

53e année | Décembre 1961 | No 12

Le sceau populaire sur le statut horloger

Par *Jean Möri*

Par 443 173 voix contre 221 634, le peuple suisse a voté le nouveau statut de l'horlogerie.

Tous les cantons, sauf Lucerne et Appenzell Rhodes-Extérieures, ont également donné des majorités acceptantes.

La participation au scrutin est de 44,3%.

Si l'on additionne les suffrages exprimés dans les cinq cantons romands, au Tessin et dans le Jura bernois, les oui écrasent les non par 109 622 contre 17 751.

Genève présente le meilleur résultat nominal par canton avec 33 939 oui contre à peine 1824 non.

A La Chaux-de-Fonds, métropole de l'horlogerie, la victoire est de 10 à 1, la participation au scrutin assez faible de 56%. Au Locle, où 62,7% des électeurs se sont rendus aux urnes, la débâcle des adversaires sournois du projet est encore plus marquée avec 19 oui pour 1 non.

En Suisse allemande, les résultats déçoivent en bien, comme disent savoureusement les Vaudois.

Berne fait la leçon aux démagogues par 76 260 oui contre 28 505 non et à Zurich, le fief de l'Alliance des indépendants et de la Migros, les oui l'emportent sur les non à une confortable majorité de plus de 20 000 voix. La minorité de 9271 voix pour 16 136 oui dans le canton horloger de Soleure constitue un sujet d'étonnement.

La solidarité ouvrière fut pour beaucoup dans le succès de cette consultation populaire.

Mais il convient de retenir aussi l'engagement résolu des grandes associations d'employeurs spécialement intéressées. Souhaitons qu'elles marquent encore davantage à l'avenir leur souci des intérêts communautaires qu'elles surent si bien manifester en l'occurrence.

N'oublions pas surtout de nous réjouir de l'effort positif des citoyens de la campagne. La majorité d'entre eux suivit les mots d'ordre positifs de leurs organisations.